

Périodique trimestriel du CESEP ASBL
juin | juillet | août 2011

n° 86

Centre Socialiste d' Education Permanente ASBL
RPM Nivelles 0418.309.134.
rue de Charleroi 47 1400 Nivelles - tél. : 067/219 468 - 067/890 866 - Fax : 067/210 097
Courriel : infos@cesep.be www.cesep.be

Belgique — België
P.P.
Bureau de dépôt
1099 - Bruxelles X
6/934

P701314

secouez-vous les idées

Dans ce numéro n°86

Depuis les gènes jusqu'aux idées

Par Lise THIRY

Un gène, c'est un peu l'antithèse d'une idée. Le gène doit veiller à se recopier pareil à lui-même. Au contraire, émettre une idée c'est la proposer à la discussion. Le gène rédige une commande : par exemple, il impose aux cellules du pancréas de fabriquer fidèlement de l'insuline. Par contre, l'idée s'épanouit dans une démocratie... p.5

Le doute méthodique

Par Claire FREDERIC

" Quand vous avez éliminé l'impossible, ce qui reste même si c'est improbable, doit être la vérité ". Nous faut-il donc sans cesse douter pour atteindre la vérité ? notre propre vérité ? Le formateur, malgré lui, est un artisan du doute. Et la question est un de ses outils. Son utilisation nécessite quelques précautions d'usage. p.7

Parcours du formateur : Christian VAN CUTSEM
par Florence DARVILLE p.19

Articulation n° 45 :

Femmes et travail : bricolage et funambulisme

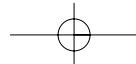
Par Anne-Marie DIEU

Une recherche récente auprès de femmes se définissant comme "rentrantes" a mis en lumière les liens complexes que les mères dites "au foyer" ou classées comme "chômeuses de longue durée" entretiennent avec le marché de l'emploi. Les femmes rencontrées se définissaient comme rentrantes, c'est-à-dire qu'après une période relativement longue passée sans exercer un emploi pour des raisons familiales, elles mettaient en place un projet de retour sur le marché de l'emploi ou l'avaient réintgré. Ce dossier Articulations propose de faire la synthèse des principaux enseignements de cette recherche. p.9

Agenda des formations

Sommaire p.3





Recevoir notre périodique

Renouvez au plus vite votre abonnement.
Il est valable un an.

Pour connaître sa validité, vérifiez le numéro qui se trouve sur l'étiquette " Abonnement valable jusqu'au n°..." Savez-vous ce qui vous reste à faire ?

Il vous suffit de verser 4 € pour les particuliers et 10 € pour les organisations au compte du CESEP
n° 877-5094801-83
(avec le n° de l'étiquette ou vos nom et prénom)

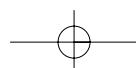
Vos coordonnées figurent dans le fichier des correspondants du CESEP.
La loi sur la protection de la vie privée vous permet de consulter ou de rectifier les données vous concernant dans le fichier ou de ne plus y figurer.

Vous pouvez être tenu informé par notre NewsLetter, des dates de nos formations. Par ailleurs, le périodique est librement téléchargeable sur notre site : www.cesep.be

Nous contacter

Centre Socialiste d'Education Permanente
ASBL
rue de Charleroi 47 à 1400 Nivelles
tél. : 067/219 468 - 067/890 866
Fax : 067/210 097

Courriel : infos@cesep.be
www.cesep.be
Votre avis : secouezvouslesidees@cesep.be





Edito 4
Une hirondelle ne fait pas le printemps
par Éric VERMEERSCH

Balises 5
Depuis les gènes jusqu'aux idées
par Lise THIRY

Banderilles 7
Le doute méthodique
par Claire FREDERIC

Articulations n°45 9-18
**Femmes et travail :
bricolage et funambulisme**
par Anne-Marie DIEU

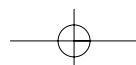
Parcours du formateur 19
Christian Van Cutsem
par Florence DARVILLE

Les lecteurs nous écrivent 21
Lettre ouverte aux citoyens
par Fabienne BLOC

Ailleurs 22
par Jean-Luc MANISE

Agenda des formations [1-16]
A l'action culturelle
Monde associatif - Tout public
Actions, projets et coordination
Nouvelles technologies
Logiciels libres
Sous windows
Demandeurs d'emploi
Bulletin d'inscription [15]

Sommaire



édito

Une hirondelle ne fait pas le printemps

Je vous vois, perce-neige, courageuses pionnières, fendre le froid manteau de février, dresser vos hampes, hisser vos pétales immaculés. L'hiver, ce glacé tête, dépêche son vent le plus piquant pour faire taire vos clochettes à jamais. Quel imprudent ! Vous lui sonnez le glas. La nature saute de son lit de feuilles mortes pour exploser en gerbes colorées. Le soleil, curieux, sensible à cette beauté retrouvée, se prélasser chaque jour un peu plus au firmament. Les oiseaux donnent de la voix pendant que les grands voiliers migrateurs signent d'un " V " sur fond azur la renaissance de la terre. Les filles et les garçons, rêveurs, bercés de douceur, montrent leur hâle retrouvé et se parent de couleurs.

Que dis-tu, merle moqueur ? Tu restes coi tout l'hiver et dès les feuilages venus, tu railles le monde, bien caché. C'est trop facile. Allez, parle, et montre-toi ! Ce printemps n'est pas le nôtre ? Il n'appartient qu'à vous ? Et pourquoi donc ? Une chemise fleurie ne fait pas plus le printemps qu'un décolleté pigeonnant. Tu crois que c'est facile ?

Comment les martinets ? Que signifient ces folles sarabandes dans le ciel ? Tout est possible ? Je vois cela, vous avez survolé les printemps égyptiens et tunisiens, fait de rêves et d'espoirs. Nul besoin d'étoffes chamarrées.

Eh bien la Cigogne ? Qu'as-tu à claquer du bec à ce point ? Tu rigoles ? Crois-tu encore livrer le plus beau cadeau des jeunes amoureux ? Non ? Tu as vu le printemps de Lybie ? Tu as survolé Benghazi et Mistrata sous les bombes du tyran que nous dénoncions, bien assis avant de timidement bouger le petit doigt.

Et vous, vulgaires pies, qu'avez-vous à jacasser ainsi ? Nous volons en rase motte au secours des uns et regardons les autres crever ! Entendez-vous le murmure des vents du Yémen et de Syrie ?

Arrête de rire la mouette ! Plus personne ne te croit joyeuse sous ton noir capuchon. Tes sœurs pleurent. Sur la mort d'un terroriste au visage d'ange ? Jamais de la vie ! Elles pleurent sur Lampedusa et sur l'Europe entière ! Elles voient ce que nos démocraties proposent à ceux qui viennent y chercher, humblement, un peu de dignité.

Tiens donc, toi aussi tu t'y mets la bernache ? Que cancanes-tu sur les étangs de ma ville, si loin de ta natale Carélie ? Tu as peur là bas ? Les vrais Finlandais ? Ecoute petite. Prête

l'oreille aux moineaux dans les buissons. Je les entends te dire qu'ici aussi, les " vrais " sont bien là. Les natifs du bord de mer, les purs d'un bout de terre, les authentiques gros bêtas d'ici, les estampillés petits idiots de là-bas. Tu risques fort de quitter mes étangs et de te retrouver dans une mare si on ne se reprend pas.

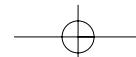
Et toi, la chouette qui hante mes nuits. Tu nourris mes insomnies à hululer ainsi, j'ai du mal à te suivre. C'est pourtant simple dis-tu ? C'est l'effroi ! Toi seule vois ce qui se passe dans ma ville au clair de lune. Des centaines de gens, transis, dans des chambres en carton. Que ce printemps est doux dans mon lit !

Et vous deux là-bas, noires silhouettes sur la branche ! Vous, le couple de corbeaux qui parcourez le monde pour faire rapport à Odin. Qu'avez-vous à croasser ainsi ? Ragotez-vous sur un fastueux mariage anglais ? Seriez-vous en désaccord sur le sacre romain d'une icône aux traits moyenâgeux ? Vous sanglotez !!! Où avez-vous été perdre des plumes ? Très loin, au Levant, là où des Hommes, pour quelques brassées de Yen, jouent le massacre du printemps.

Vous me manquez, piailleurs étourneaux, qui tournez dans le ciel en gros nuages noirs. Les Hommes vous ressemblent ? Vous nous voyez comme des suiveurs, tous les mêmes, manger, dormir, piailler, aller là où nous porte le vent. Merci pour nous !

Te voici donc enfin l'hirondelle. Tu te fais rare. Toi qui chaque année reviens sous mes corniches nourrir tes petits. Ton œil est-il triste ou amusé ? Ne serait-il pas irrité ? Tu en as marre ! Nous te dénigrions chaque année. Ainsi donc, tu ne feras pas le printemps ! Tu fais ton printemps, inlassablement. Il nous suffirait de t'observer, d'en prendre de la graine, d'admirer ta force, ta vigueur, ton courage. Rassure-toi ma belle. Je sais bien que tu fais ton printemps, comme tes frères et tes sœurs, comme les arbres et les fleurs. Les Hommes d'ici ne sont pas tous comme ces étourneaux qui tournoient bêtement dans le ciel. Nombreux sont ceux qui ont encore de la voix et qui ne vivent pas en bancs. Un vilain gazouillis couvre trop souvent leur courroux mais la nature les nourrit et demain, après-demain, un jour à venir, les hommes feront leur printemps.

**Eric VERMEERSCH
Mai 2011**



5

Balises

Explorer, anticiper, comprendre, tels des baliseurs, nous posons des repères sur lesquels les professionnels peuvent prendre appui pour construire, conduire leurs actions, exercer leurs métiers.

Toutes nos analyses sont disponibles sur le site www.cesep.be

Votre avis : secouezvouslesidees@cesep.be

Depuis les gènes jusqu'aux idées

Traversant le XXème siècle, mariant l'engagement politique, scientifique et la plume, Lise Thiry est connue et fait figure de référence tant pour ses travaux de recherche scientifique que pour ses prises de positions politiques. Spécialisée en virologie et en microbiologie, elle a en outre travaillé sur le virus de la rage, la polymélite et mis au point un système de dépistage du sida. Par ailleurs, elle défendra la médecine sociale. Elle sera une des rédactrices de la loi sur l'interruption volontaire de grossesse. Elle apportera son soutien aux victimes du sida. Et, plus récemment, elle apportera son appui aux demandeurs d'asile. Femme engagée et militante politique, Lise Thiry aborde le XXIème siècle, poursuivant ses analyses critiques allant jusqu'à interroger ce qui fut son métier. En effet, alors qu'elle apporta un point final à un roman scientifique "Ecoute-s'il pleut", Lise Thiry conclut, quelque peu désemparée : "la science, n'est-elle pas un refuge dans le miraculeux ? A-t-elle adouci d'un iota la violence humaine ? Elle nous propose de poursuivre ensemble ses réflexions.

Un gène, c'est un peu l'antithèse d'une idée. Le gène doit veiller à se recopier pareil à lui-même. Au contraire, émettre une idée c'est la proposer à la discussion. Le gène rédige une commande : par exemple, il impose aux cellules du pancréas de fabriquer fidèlement de l'insuline. Par contre, l'idée s'épanouit dans une démocratie... En fait, nos gènes vivent même sous un régime de censure très strict : seul le pancréas est autorisé à fabriquer de l'insuline ; toutes les autres cellules de notre corps contiennent aussi ce gène mais il est masqué par un petit fragment d'acide nucléique qui vient s'y coller : on appelle cela un *silencement*. Notre corps se comporte donc bizarrement : chaque cellule dépense de l'énergie à synthétiser le gène de l'insuline...pour s'empresser de fabriquer des caches - sauf dans le pancréas. Et il en va de même pour les hormones produites dans la glande thyroïde, etc. Mais la nature n'est pas folle : elle a sélectionné ce procédé complexe pour assurer que toutes les cellules de chaque être humain possèdent le même patrimoine génétique.

On définit un gène en disant qu'il code pour une molécule particulière, une protéine. Mais on ne sait pas détecter, dans notre génome, des molécules qui généreraient nos propriétés abstraites : ce que l'on pourrait appeler les *dons*. Par exemple, si les peintres Monet et Turner nous font découvrir deux versions différentes de la cathédrale de Tours, ce n'est pas dû à la

présence, dans leur œil, d'une substance concrète qui serait variable d'une personne à l'autre. Les différences entre Monet et Turner résultent du fait que la vie sociale et éducative les a forgés différemment. Il y a un "après gène" dans notre vie. Cette assertion doit paraître superflue aux lecteurs de *Secouez-vous les idées*.

Alors, si notre personnalité se modèle en fonction de la vie en société, pourquoi consacrer notre temps à manger et boire pour nourrir la réPLICATION de nos chromosomes ? Cette recopie dont la monotonie est le critère d'excellence...

... Mais l'ADN humain n'est pas tout à fait stéréotypé.

Le déchiffrage récent de nos génomes nuance leur monotonie de deux façons.

- Primo, la recopie d'un chromosome commet parfois des fautes graves, héréditaires. Ces *mutations* n'empêchent pas notre organisme d'être viable mais entraînent de graves symptômes. Aujourd'hui, au laboratoire, un déchiffrage assez grossier de l'ADN permet de dire si un bébé possède le gène de la prédisposition à la maladie d'Alzheimer. Auquel cas, des symptômes se développeront peut-être - et ne se manifesteront qu'après la soixantième année.

- Secundo, les études récentes plus raffinées commencent à nous distinguer les uns des autres par des variations mineures. Cette perspective intéresse des firmes commerciales qui, aux États-Unis, proposent au particulier le séquençage de son génome, à condition qu'il envoie un petit échantillon de son sang et plusieurs centaines de dollars. Les prix ont déjà baissé en quelques mois.

Mais il reste vrai que les phrases composées dans l'acide nucléique de vos chromosomes par les quatre molécules adénine, cytosine, guanine, thymine, ne permettent pas d'augurer si vous êtes "né artiste" ou bien si, de façon plus générale, vous figurez parmi ces âmes bien nées dont la valeur n'attend pas le nombre des années. Pour s'en assurer, on offrit ce décryptage en cadeau à Jim Watson (le célèbre biologiste qui, avec Francis Crickx, décrivit l'étonnante structure de la chaîne d'ADN, en forme d'escalier en colimaçon)... Et Watson cacha mal sa vexation lorsqu'il constata que ses chromosomes ne présentaient pas de caractéristiques particulières. Ceci étonnera peu les lecteurs de *Secouez-vous les idées* - voués à l'éducation.

Le silencement social

Nous avons vu que nos cellules apposent des masques sur certains gènes. Mais juguler des messages ne se limite pas à nos

cellules. Je rapproche ce phénomène biologique de celui décrit par Georges Sand dans *Secouez-vous les idées* : notre société humaine, répartie sur le corps de la terre, est aussi masquée par une atteinte à la liberté d'expression. Ce silencement, Sand l'appelle situations d'asservissement, esclavage moderne. Mais dans ces cas là, il s'agit d'un étouffement qui ne trouve pas la justification biologique décrite pour le cas de la production d'insuline (Pour rester dans l'exemple pris ci-dessus). Il nous faut pourtant admettre que nous naissions nantis de certaines prédestinations biologiques. Secouez-vous les idées plaide pour lutter contre cette verticalité génétique par l'horizontalité des relations sociales. "J'ai multiplié mes points de vue" dit Michèle Dhem. La biochimie peut inciter à la résignation. La liberté est à réveiller sans cesse.

Un nouveau mode d'éducation horizontale

Le phénomène de *Facebook* nous éloigne encore de la biologie matérialiste. La communication chevauche sur des véhicules impalpables, entre des *amis* lointains, assez immatériels eux aussi. Ils vont partager, par-delà les ondes, des communautés d'attitudes sentimentales, mais aussi des comportements gestuels - et le choix des mêmes chaussures. De par la planète, le profil des bottes co-varie chaque année. Qu'en pensent les éducateurs, qui peinent à ajuster leurs approches envers la personne, qu'ils individualisent au maximum ? La science pure ne s'est pas encore préoccupée d'analyser ce phénomène. Mais *Secouez-vous les idées* ne fut-il pas le premier à décrire le rôle de Facebook dans l'organisation de la révolte tunisienne ? "Ce qui a déclenché le mouvement, c'est la communication entre les personnes." L'action de Facebook ne sera pas que frivole.

De la biologie à l'éthique

Aujourd'hui, l'étude du vivant nous rapproche davantage de la sociologie. Pour illustrer ceci, je citerai les réflexions du Français Jean-Claude Ameisen, parues fin 2010 dans la revue *Découverte*¹. Sachant qu'Ameisen fut d'abord un biologiste de laboratoire, on peut s'étonner qu'il participe aujourd'hui aux travaux du Conseil de Bioéthique. Les choses s'expliquent mieux si l'on sait que Ameisen s'est illustré mondialement en découvrant le phénomène du *suicide cellulaire*. Lorsque un organe de notre corps commence à devenir surpeuplé de cellules, certaines de celles-ci se dévouent en se suicidant.

L'aspect éthique du phénomène est multiple : les cellules sont sensibles à un signal qui n'est pas celui de la famine, par exemple. C'est un appel social. En outre, devant cet avertissement, les cellules surnuméraires s'élisent entre elles pour le suicide, selon un procédé électoral non encore élucidé. Et enfin, le cérémonial chimique du suicide de chaque cellule est si élaboré, si rituel, qu'on l'a comparé au harakiri japonais.

Relevons maintenant quelques points de l'article d'Ameisen dans *Découverte*. On présente généralement la "bonne" recherche comme celle aboutissant à des découvertes bouleversant les connaissances. Or ces réussites sont l'exception, sur fond d'hésitations, de fausses pistes.



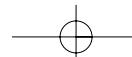
Ce bruit de fond de demi-vérités contribue aux progrès de la science. Parmi les projets de recherche, on ne devrait pas écarter systématiquement les démarches faites d'interrogations et d'explorations. Bien plus : on pourrait publier certains articles sous la forme d'hésitation entre deux conclusions. Conclure, c'est fermer une porte. Mais, dira-t-on, faut-il inviter le public à partager nos incertitudes ? Oui, car une réalité peut porter différents costumes : un même visage peut faire différentes mimiques. Plus on s'efforce d'expliquer aux gens, plus on ressent que notre problème n'était simple qu'au départ. Une trouvaille n'est pas nécessairement un résultat au bout d'une impasse. Ce peut être une promesse vers d'autres possibles. Plus une démarche interroge, plus elle relève à la fois de l'éthique et du scientifique. Certes nous naissions sous une forme surtout concrète, un peu nuancée par le flux affectif envoyé par la future maman au travers du liquide amniotique. Mais les gènes seront un acquis et non une fatalité. Ils seront à traiter comme un matériau malléable par un éventail d'actions abstraites, et que l'on pourrait englober sous le terme d'éducation.

Lise THIRY

1. *Découverte* N° 371/ Novembre-Décembre 2010

Bibliographie

- Marcolette (Mémoires 1921-1977) - auto-biographie - 1990
- Dessine-moi un virus - ouvrage de vulgarisation - 1993
- Conversations avec des clandestins - un autre regard sur l'immigration - 2002
- La science et le chercheur : les chemins du doute - 2004
- Autou d'Ishango - 2005



Banderilles

7

Banderilles plante ses questions dans les pratiques de formation en Education Permanente. Ouvrir régulièrement le débat pour permettre aux formateurs d'y puiser des éléments de réflexions. Méthodes et déontologie ne se suffisent pas à elles-mêmes si elles ne sont pas assorties d'un questionnement éthique.

Toutes nos analyses sont disponibles sur le site www.cesep.be

Votre avis : secouezvouslesidees@cesep.be

Le doute méthodique

Je referme mon polar sur cette dernière phrase, " quand vous avez éliminé l'impossible, ce qui reste même si c'est improbable, doit être la vérité "¹.

Nous fallait-il donc sans cesse douter pour atteindre la vérité ? notre propre vérité ?

Mon esprit a continué à vagabonder.

Je pensais à cet animateur qui me dit un jour, " on ne peut pas construire une solution sur un mensonge ".

Je revoyais ces travailleurs sociaux, je me revoyais, qui parfois, incertains de la réalité d'un fait, de la conduite à adopter dans certaines circonstances, se cramponnaient à la " demande du jeune " comme moteur de leur intervention. Je me souvenais de toutes ces lectures et de ces nombreux échanges sur nos pratiques professionnelles. Force nous a été de constater que " la demande " semblait avant tout être un dogme importé de la psychiatrie.

Ce dogme a été mis à rude épreuve par ces multiples interventions qui ne sont pas faites " à la demande ". Pensons à celles menées sous contraintes que ce soit sur mandat d'un juge, dénonciation d'un voisin, requête d'un médecin. Ou encore à toutes celles faites alors qu'il n'y a pas de demande et cependant désir de changement.

Demander c'est finalement très simple. C'est faire savoir à quelqu'un ce qu'on souhaite obtenir de lui. C'est solliciter une réponse à une question.

Demandeur. Solliciter. Interroger, est-ce finalement si simple ?

Alors comme travailleur social, nous partions bien souvent à l'exploration des dessous de la demande. Qui fait la demande à qui ? Quel en est l'objet ? Quels en sont les enjeux ? A qui profite l'intervention ? Pourquoi cette demande apparaît maintenant ?

A l'instar du formateur qui, à une question, répond par ... une question. C'est ce que je découvre à mes débuts dans le métier. Mes collègues parlaient de **suspicion fraternelle** ou **d'interrogation bienveillante**.

Le formateur s'oppose à ce qui semble sûr. Il met en doute. Il déconstruit les certitudes. Il interroge. Il manie " la Question "

provoquant chez l'autre hésitation, indécision, méfiance, insécurité, étonnement, curiosité,....

Tel un juge ou un policier, s'autoriserait-il à intervenir selon son " intime conviction " ? Le formateur serait-il un cervelle killer ? Un bourreau ?

En effet, de l'histoire, retenons que " la Question " est une forme d'interrogatoire par la torture. On dit " soumettre quelqu'un à la Question ".

Le mot provient sûrement de " queste " (ancienne graphie de quête), qui signifie " recherche ".

" La Question ", celle devant faire dénoncer les complices juste avant l'exécution du condamné, était une des étapes de la procédure du système judiciaire au Moyen-Âge et sous l'Ancien Régime.

Nous ne sommes pas très loin de cette " bonne question de départ " chère aux chercheurs en sciences sociales². Cette " question puissante " pratiquée par le coach³. Voir cet outil indispensable dont les manuels de formation nous donnent l'usage⁴.

Il s'agit pour le formateur de créer un vacillement dans les représentations. De créer une rupture cognitive. D'aménager des chemins d'accès à la connaissance. D'amener le participant à " entrer en formation ".

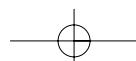
Il s'étonne. Il examine des pratiques professionnelles. Il interroge. Il pratique le doute.

Le doute est donc un des fondements méthodologiques de la formation. Un rapide détour par Wikipédia nous permet de distinguer le doute scientifique du doute métaphysique⁵.

Le doute scientifique fait son apparition avec les philosophes, les mathématiciens et les physiciens et s'applique aux choses auxquelles on peut trouver une réponse plus ou moins vérifiable; aux situations démontrables.

Le doute scientifique s'oppose au doute métaphysique.

Le doute métaphysique relève des questions d'ordre existentiel auxquelles l'homme ne peut prétendre apporter une réponse qui soit certaine et prouvée.



En pratiquant ainsi le doute, le formateur rejoindrait-il Kant ?

Ce dernier affirmait, en parlant des auteurs, " qu'on mesure l'intelligence d'un individu à la quantité d'incertitudes qu'il est capable de supporter. Et s'il reliait ainsi l'intelligence au désarroi, c'est que penser, c'est douter (...) du monde qui nous entoure, du langage dont nous prétendons chaque jour nous servir, de la littérature même, des schémas de vie qu'elle perpétue parfois, dès lors qu'elle est mauvaise "6.

En formation, aux côtés de certains repères théoriques, nous utilisons aussi les pratiques professionnelles des participants. Nous soumettons ces situations à l'analyse du groupe en formation. Nous déconstruisons certains gestes professionnels qui, devenus parfois routiniers, perdent de leur sens. Nous analysons et essayons de comprendre le contexte d'intervention dans lequel se trouvent les uns et les autres, ...

Tout cela est examiné, analysé, démonté car " avec des certitudes, point de style ", notait Cioran, point d'art, plus globalement, et point de philosophie.

Le doute ne mène pas nécessairement à la paralysie ou au découragement : il est au fondement de la création "7. Est-ce à cela que se raccrochent les participants (et les formateurs) au moment où ils découvrent la " petite noyade " ? La " petite noyade " est ce moment où tous les repères sont ébranlés.

Certains parlent de situations de formation à haut risque. Paul Dupoye⁸ précise qu'une situation à haut risque c'est lorsque le formé se trouve en face de formateurs qui veulent intervenir sur sa personne soulignant ce qui serait " moins grave "en prenant pour exemple un travail sur des comportements à la vente ou " plus grave "lorsqu'il s'agit de comportements relationnels beaucoup plus intimes, et bien sûr de la relation à soi-même.

L'éthique nous incite alors à nous poser une série de questions.

Qu'est-ce qui nous anime dans cette volonté que nous avons de vouloir interroger des pratiques ? Au nom de quoi le faisons-nous ? Existerait-il une définition de ce que serait la " bonne intervention " ? Un idéal ? Une déontologie de l'action ?

Par ailleurs, ce professionnel, au cœur même de l'action, se trouve ébranlé dans ses repères. L'insécurité, l'hésitation, la défiance viennent souvent d'une révélation brutale par l'absence ou par la perte de sens ressentie par le professionnel dans son action.

En paraphrasant Gilles Deleuze, suis-je à la hauteur de ce qui arrive là en formation ? Suis-je capable d'accompagner ce participant dans cette " quête " ? d'accompagner le groupe en formation ? Que se passe-t-il pour l'association dans laquelle il travaille ? ...

Enfin, le participant peut-il confier ou se confier au formateur et au groupe ? Ne risque-t-il pas d'être pris dans le désir éventuel d'emprise au coeur de toute relation pédagogique posée comme hypothèse par Patricia Vallet⁹ ?

En conclusion, le formateur est un artisan du doute. Et la question est un de ses outils. Tel un ciseau, la question nécessite précision, rigueur, doigté et justesse. Son utilisation nécessite quelques précautions d'usage.

Paradoxalement, je découvre à chaque fois des participants, qui en formation, nous disent qu' " être soumis à la question " construit, nourrit, conforte la confiance en soi, la construction d'un point de vue, l'assurance dans la conduite d'une action.

Le formateur pratique le doute et manie la question selon son " intime conviction ".

Propos échangés avec Dominique Godet par Claire FREDERIC

1. Repris de " Sur la ligne noire " Joe R. Lansdale - p119 (thriller)
2. La question de départ in Manuel de recherche en sciences sociales - L. Van Campenhoudt et R. Quévy - Dunod - 1988
3. La question puissante, outil majeur d'ouverture de conscience par M. Gemme
4. Un outil indispensable : les questions in Organiser des sessions de formation - R. Bazin - Collection Formation permanente en sciences sociales - 1999
5. Doute - <http://fr.wikipedia.org> - 03/01/11
6. Le doute, ce sont les certitudes qui rendent fou - Dossier coordonné par Laurent Nunez - Magazine littéraire n°499 - juillet-août 2010 - p48
7. Le doute, ce sont les certitudes qui rendent fou - Dossier coordonné par Laurent Nunez - Magazine littéraire n°499 - juillet-août 2010 - p49
8. Éthique du formateur, déontologie de la formation - L'intimité mise au secret - Claire Frédéric - Banderilles in Secouez-vous les idées n°74 - mai-juin-été 2008.
9. Ibid

Articulations

n°45

Articulations est un dossier composé d'interviews, d'analyses contribuant aux débats traversant l'actualité politique, sociale, culturelle et économique.

Des points de vue contradictoires d'acteurs ou d'observateurs impliqués de près qui permettent à chacun de se forger ses propres convictions et de se mêler de ces questions qui nous concernent tous.

Toutes nos analyses sont disponibles sur le site www.cesep.be

Votre avis : secouezvouslesidees@cesep.be

Les rapports complexes des femmes au marché du travail

Une recherche récente auprès de femmes se définissant comme "rentrantes" a mis en lumière les liens complexes que les mères dites "au foyer" ou classées comme "chômeuses de longue durée" entretiennent avec le marché de l'emploi. Cette recherche a été menée auprès d'une centaine de femmes, certaines rencontrées lors d'entretiens de groupes au sein de différents organismes d'insertion socio-professionnelle dont le CESEP et d'autres (42) en entretiens biographiques individuels. Les femmes rencontrées se définissaient comme rentrantes,

c'est-à-dire qu'après une période relativement longue passée sans exercer un emploi pour des raisons familiales, elles mettaient en place un projet de retour sur le marché de l'emploi ou l'avaient réintégré.

Dans ce dossier, nous proposons de faire la synthèse des principaux enseignements de cette recherche. Notons que plusieurs articles ont été publiés sur base de cette étude (voir les références bibliographiques). La synthèse proposée ici reprend des éléments de ces différentes publications.

Dossier réalisé par Anne-Marie DIEU

Le processus de décrochage du marché du travail

Ce que les études antérieures nous apprennent

Les luttes féministes des 50 dernières années ont visé à "sortir les femmes du foyer" pour qu'elles puissent trouver leur autonomie financière mais aussi participer à la vie économique, sociale et politique au même titre que les hommes.

Cependant, malgré l'entrée massive des femmes sur le marché du travail, le partage des tâches au sein des familles n'évolue que très lentement, les femmes assurant encore la majorité des tâches ménagères, éducatives et de soins aux personnes dépendantes (enfants, adultes malades ou handicapés, parents de grand âge ou en fin de vie). Ces tâches, malgré leur importance sociétale, restent faiblement reconnues socialement, que ce soit dans le champ privé, où elles sont "invisibles" ou dans le champ socio-professionnel où les métiers liés à l'accueil et l'éducation des jeunes enfants comme les métiers liés aux soins aux personnes restent beaucoup trop faiblement rémunérés. La sous-évaluation de l'importance de ces tâches se traduit également par le fait que les entreprises ne se sont pas adaptées aux besoins de conciliation des temps de vie de leurs salariés et

salariées. (Dominique Méda, 2001, Joan Willians, 2000, MA Barrière-Maurisson 1992). On pourrait même affirmer que la flexibilité accrue du monde du travail actuel renforce dans toute une série de secteurs ces difficultés de conciliation, là où les grandes entreprises classiques offraient des horaires "standards" et prévisibles. (A. Goudswaard, A et M. de Nanteuil-Miribel, 2000). Rappelons qu'une enquête menée par Stepstone dans huit pays européens dont la Belgique et publiée en mai 2008 révélait que seulement 13% des entreprises européennes proposent des solutions pour aider leurs salariés à concilier travail et vie familiale !²

Dominique Méda explique que nos sociétés sont restées organisées autour des mêmes principes qu'il y a 50 ans. Elle proclame qu'"on a laissé les femmes accéder à l'activité sans réviser de fond en comble les modes de fonctionnement des institutions et en conservant comme grand principe organisateur la notion de libre choix".³

Selon les études, ce sont donc les difficultés de conciliation entre la vie professionnelle et la vie familiale, liées à des ques-

tions de partage des rôles et des tâches dans et hors du marché du travail, qui poussent encore un certain nombre de femmes en dehors ou aux marges du marché du travail pendant des périodes plus ou moins longues, et ce malgré les risques que ce retrait présente pour elles. Il ressort notamment d'une enquête réalisée en 2003 par la DARES et le CREDOC auprès de 1000 femmes s'étant arrêtées de travailler à la suite de la naissance d'un enfant que trois facteurs principaux auraient été les plus à même de modifier la décision d'arrêt d'activité :

- Un changement lié aux conditions d'exercice de l'emploi (ne plus avoir d'horaires atypiques)
- Un changement lié aux modes de garde des enfants (offre suffisante et tarifs abordables)
- Un changement lié à l'organisation familiale (meilleur partage des tâches dans le couple).

Ainsi "les arbitrages des femmes interrogées se sont en effet opérés dans un contexte donné, constitué de l'offre de garde (existence de dispositifs, adéquation aux souhaits), des conditions de travail antérieures (maîtrise de l'organisation du travail), de la situation du conjoint et du système d'incitation au retrait d'activité, sur fond d'un ensemble de normes et de valeurs relatif au bien-être de l'enfant qui peut être différent selon les individus".⁴

Il est difficile d'obtenir des chiffres exacts quant au nombre de femmes concernées en Belgique mais les estimations tournent autour de 15 à 20% des femmes de 25 à 59 ans.

Les processus de retrait mis à jour dans la recherche

La poursuite d'une tradition familiale ou l'adhésion à un modèle traditionnel de partage des tâches se rencontrent dans quelques cas et notamment les cas où le couple avait dès le départ un projet de famille nombreuse. L'échantillon est trop restreint pour généraliser sur les caractéristiques sociologiques des couples qui entrent dans ce schéma traditionnel dès le début de leur relation.

Certaines femmes se retirent du marché du travail parce qu'elles désirent prendre du temps avec leur enfant dans les débuts de leur vie et qu'elles ne veulent pas les confier trop jeunes à une structure collective. Une partie d'entre elles ne trouve pas de place dans ces structures quand elles désirent reprendre le travail ou en tout cas pas dans une structure dans laquelle elles ont confiance. La décision de retrait total du marché du travail n'est envisagée dans ces couples que pour la mère, qui dans la plupart des cas occupe un emploi moins stable (contrat à durée déterminée) ou nettement moins rémunéré que le père. Il s'agit donc de couples où un partage du temps passé auprès des enfants entre le père et la mère n'est pas considéré, pour différentes raisons, comme envisageable.

Mais pour la majorité des femmes rencontrées au cours de la recherche, c'est le sentiment de ne pas pouvoir faire face, d'être dans l'incapacité de concilier les exigences parentales et professionnelles qui va mener au retrait du marché du travail, alors qu'au départ elles pensaient conserver une activité professionnelle en étant mères. Ce retrait se fait souvent par étapes : prise d'un congé parental, d'un crédit-temps quand c'est possible, passage à temps partiel et finalement démission, négociation du préavis ou arrêt de l'activité indépendante. Le retrait se produit donc à l'issue d'une période de stress, de grande fatigue, et prend l'allure d'un renoncement. Cet épuisement et ce renoncement sont bien traduits par les extraits suivants :

"J'ai tout vécu très mal : mes accouchements, le fait d'être enceinte, d'avoir un gros ventre avec mon magasin, le fait de ne pas avoir mon mari qui m'aide....bref, je me suis dit "je claque la porte, je m'en vais, je le laisse avec les enfants, je me tire, ou, autre solution, je remets tout, j'arrête, et tant pis pour le reste.."

" Quand je travaillais à la cafétéria , j'avais ma petite des fois 7 jours sur 7 avec moi parce que le papa travaillait aussi le soir. Elle courait dans mes pieds, elle était même tombée un jour, j'avais du filer aux urgences. Ca n'allait pas comme je voulais et ensuite, quand je faisais les show-rooms, je commençais à 10 heures du matin là-bas, mais je rentrais parfois à 22 heures. Quand je rentrais, les enfants n'étaient pas encore en pyjama, ils n'avaient même pas pris leur bain, le papa ne faisait rien du tout ".

Ces femmes se sentent les principales responsables de la qualité de vie de leurs enfants et sont dans les faits souvent seules à tout assumer, les pères étant, comme le montrent les témoignages, soit absents soit très peu impliqués dans leurs tâches parentales. Elles ne trouvent pas suffisamment de relais autour d'elles , manquent de réseau de soutien amical ou familial. Les attentes qu'elles sentent peser sur elles, les exigences de la société en matière éducative sont à leurs yeux très fortes. Le sentiment de responsabilité voire de culpabilité est très présent dans les discours recueillis, comme l'illustre cette déclaration d'une participante à un groupe de discussion :

"On est toujours assise entre deux chaises. Quand j'ai commencé à travailler à temps plein je me sentais coupable d'être au travail, de ne pas être avec ma fille, et quand par hasard je prenais congé, je me sentais coupable de ne pas aller travailler parce que je devais m'occuper d'elle !"

Le retrait peut aussi se produire plus tard, quand les enfants ou les adolescents présentent des problèmes spécifiques et que les femmes se trouvent à nouveau seules pour les gérer.

" Mon aînée a eu de gros problèmes scolaires, il a fallu l'accompagner chez la logopède, les devoirs prenaient des heures, il fallait la soutenir psychologiquement, je n'arrivais plus à répondre à toutes les exigences professionnelles et familiales ".

" Je me levais à 4H30, je n'avais plus de vie du tout. Je ne m'en plaignais pas, j'aimais bien mon travail mais c'était un boulot de dingue. J'étais seule en plus avec mon gamin...et des fois je devais quitter mon boulot pour aller chez la juge de la jeunesse pour mon fils...Il faut tout encaisser, le physique et le mental, parce que quand vous avez votre fils qui se trouve chez le juge de la jeunesse ce n'est pas non plus..(soupirs)..je veux travailler mais je ne veux plus travailler dans cet état là ".

Les motivations amenant au retrait du marché du travail mises en lumière dans cette étude rejoignent donc celles évoquées dans les autres recherches sur le même thème et on constate que le "choix" de rester au foyer est bien, dans la plupart des cas, un choix fortement contraint par les circonstances et le manque de soutien familial et sociétal auquel les femmes peuvent avoir recours face aux difficultés de conciliation.

Les aspects financiers du retrait

Au niveau financier, au moment du retrait, les femmes font leurs calculs pour voir l'impact que ce retrait aura sur les revenus du

ménage, mais en imputant tous les frais relatifs aux enfants sur leur salaire et pas sur celui de leur compagnon ! La question devient donc "est-ce que mon salaire compense ou non les frais de garde des enfants et les autres frais liés à une activité professionnelle" ? Et pour beaucoup, la réponse est non. Réponse qui eut été différente dans une série de cas si l'ensemble des frais avaient été imputés sur les deux salaires....Celles qui sont en mesure (professionnellement et au niveau de leurs représentations morales) de négocier un préavis, calculent le différentiel entre un revenu de remplacement et un salaire grevé des frais de garde, de transports etc. Pour les indépendantes qui ont fait faillite ou remis leur affaire, l'allocation de chômage n'est pas une option possible. Elles ne se sont en général pas renseignées pour savoir si elles pouvaient prétendre à quelque chose (après un stage d'attente par exemple) dans la mesure où elles décidaient de ne pas rechercher directement du travail.

Les femmes qui décident de ne pas toucher une indemnité de chômage sont souvent mal informées des démarches à accom-

plir pour préserver leurs droits (comme la possibilité de se déclarer demandeuse d'emploi "suspendue" pendant 3 ans pour raisons familiales). Le bénéfice de rester dans le système n'est pas toujours perçu comme valant le coup par rapport aux tracasseries administratives.

Les femmes qui vivent en couple au moment du retrait, alors même qu'une des raisons de leur retrait est la non implication des pères, n'envisagent pas une séparation future qui les mettrait dans une position difficile. De la même façon, elles se refusent de penser à des accidents de la vie tels que maladie, décès ou perte d'emploi du mari. Elles se sont soit persuadées d'être à l'abri de tels événements soit que le retour sur le marché de l'emploi ne serait pas trop difficile.... Nous verrons que le réveil est parfois pénible.

Anne-Marie DIEU

Les activités "externes" développées par les femmes au foyer⁵

C'est ici que la recherche dont nous rendons compte apporte les éléments les plus neufs par rapport aux autres recherches menées en la matière. En effet, il existe peu d'études sur les activités des femmes au foyer ou des femmes demandeuses d'emploi de longue durée. On conçoit qu'elles s'investissent dans les activités domestiques et parentales et cet aspect des choses a été étudié par quelques auteurs (comme Chadeau et Fouquet, Dussuet, Méda, Maison, Gardner). Mais la segmentation de la recherche sociologique entre la sociologie du travail et la sociologie de la famille a sans doute contribué à la non prise en compte par les chercheurs des activités "à cheval" sur les deux domaines. Or, la recherche met en lumière que ces femmes développent une série d'activités externes qui ne sont pas sans lien avec des activités que d'autres effectuent dans la sphère professionnelle.

Les activités bénévoles

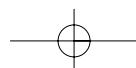
La plupart des femmes rencontrées pratiquent d'abord un bénévolat informel et de proximité, en aidant les femmes qui travaillent, des voisins plus âgés ou malades, des amies dans le besoin...Elles s'impliquent aussi dans les structures liées à la vie de leurs enfants : consultations de nourrissons, haltes-garderies et surtout école. Cet apport est loin d'être négligeable car, outre leur participation aux structures consultatives, elles s'investissent dans l'organisation d'activités festives (source de revenus pour les écoles), accompagnent lors des excursions scolaires, tiennent la bibliothèque, proposent des animations sur l'heure du midi ou dans l'après quatre heures comme des ateliers de lecture, de dessin, de musique...les écoles fonctionnent donc en s'appuyant sur cette "main-d'œuvre" invisible.

A côté de cet engagement lié aux enfants, plusieurs femmes ont pris des responsabilités ou se sont engagées dans le monde associatif (engagement humanitaire, accompagnement pour les personnes en fin de vie, animation d'une maison de quartier, association de défense de l'environnement, etc.). Ces activités leur donnent une possibilité de développer de nouvelles compétences (informatique, gestion de réunion, etc.), leur assurent un réseau social, leur offrent une nouvelle ouverture sur le monde extérieur, leur permettent de développer une vision positive de leur place dans la société. Plusieurs s'engagent dans la foulée dans une activité de type politique et se retrouvent parfois avec un mandat au niveau communal.

Ces activités bénévoles dans le monde associatif, non liées aux enfants, sont en majorité le fait des femmes diplômées. Les femmes ne possédant pas de diplôme et se trouvant dans des situations financières précaires développent plutôt des activités rémunérées ou du bénévolat de proximité, très informel. Les activités bénévoles exercées dans un cadre formel sont les plus susceptibles d'être valorisées sur le marché de l'emploi. Certaines femmes finissent parfois par être engagées par l'association dans laquelle elles ont travaillé bénévolement pendant des années.

La création artistique

Une partie des femmes rencontrées dans le cadre de la recherche développent une activité de type artistique ou artisanal. La création artistique peut prendre des formes très différentes selon les cas rencontrés. Cette création peut être la fabrication de bijoux, de paysages miniatures, la peinture, la sculpture, le



chant, la musique, la danse mais aussi l'aménagement d'intérieur ou de jardin. Contrairement à ce que l'on pourrait penser, ces activités ne sont pas l'apanage exclusif des femmes vivant dans un milieu privilégié, même si elles se retrouvent plus souvent chez les femmes avec les plus hauts niveaux de diplôme. Par cette création, les femmes cherchent à " produire " des œuvres et objets qui soient reconnus, à se créer une identité autre que celle de femme au foyer. Ces moments de création sont fortement liés à un moment de plaisir personnel. Mais, même quand l'occupation artistique prend de 6 à 8 heures par jour, même quand elle débouche sur des expositions, des représentations et des ventes, elles ne se reconnaissent pas le titre d'artiste.

Peut-être touche-t-on ici à une définition de son identité personnelle et professionnelle liée à la question du genre : une femme qui consacre quelques heures tous les jours à la peinture tout en assumant la gestion quotidienne du foyer se décrit avant tout comme une femme au foyer, qui a une activité accessoire et de loisir. On peut se demander si un homme dans le même contexte ne se définirait pas avant tout comme un artiste...

Les activités rémunérées occasionnelles

Chez les ménages modestes, le développement des activités rémunérées occasionnelles va provenir de la volonté de " mettre du beurre dans les épinards " ou de pouvoir " gâter les enfants ". On trouve aussi un manque de reconnaissance du travail de la femme au sein du foyer par le mari et donc une volonté de lui montrer qu'elle peut contribuer aussi aux revenus du ménage.

Chez certaines, l'enjeu est de financer leurs besoins personnels. Les femmes rencontrées se sont rarement posé la question de leur autonomie financière personnelle au moment du retrait. Mais cette question est apparue chez toutes dès qu'elles ont voulu développer des activités " pour elles ".

Certaines pensent également à cette solution pour pouvoir déléguer certaines tâches qu'elles estiment devoir en principe assumer parce qu'elles sont au foyer, comme le ménage. Le fait de trouver l'argent pour payer ces services leur permet de mieux gérer la culpabilité à ne pas tout faire soi-même.

Les tensions dans le couple poussent aussi des femmes à se garantir un minimum d'autonomie financière et à anticiper un éventuel retour sur le marché du travail en même temps qu'une séparation future.

Les femmes non diplômées sont souvent femmes d'ouvrage chez des connaissances ou des voisines ou effectuent quelques heures non déclarées dans le secteur de la restauration. La vente à domicile d'objets ménagers, bijoux, vêtements, confitures et tartes maison est une activité qui se retrouve dans les différentes catégories sociales. On revient sur les activités créatives développées au second point mais qui sont cette fois transformées partiellement en activité commerciale, le plus souvent non déclarées et qui n'ouvrent, dès lors, sur aucun statut. Quand elles sont déclarées, c'est parfois au nom du mari qui prend un statut d'indépendant à titre complémentaire, statut que les femmes ne peuvent prendre du fait qu'elles sont sans emploi et/ou bénéficiaire d'allocations de chômage. C'est, pour certaines d'entre elles, une façon de tester l'opportunité d'en faire une activité commerciale avec un statut d'indépendant à titre complémentaire ou principal, " un peu plus tard ". Toutefois si plusieurs femmes rencontrées ont envisagé de se lancer

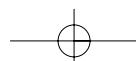
comme indépendantes très peu ont franchi le cap, effrayées par les frais et démarches liés au statut et l'investissement que cela supposait, le travail en noir étant perçu, de manière paradoxale, comme moins risqué.

D'autres dispensent quelques heures de cours particuliers ou via une ASBL, exercent des activités d'accueil d'enfants rémunérées ou prennent en charge une personne âgée ou handicapée etc. Certaines organisent chez elles des stages payants pour les enfants pendant les vacances scolaires ou des stages pour adultes en lien avec leurs activités artistiques.

Ces activités occasionnelles, outre leur apport financier, sont souvent présentées comme une ouverture sur le monde extérieur. Elles choisissent souvent des activités rémunérées occasionnelles dans lesquelles elles trouvent du plaisir et une reconnaissance leur conférant un sentiment d'utilité sociale et leur permettant de conserver une vie sociale. Ces activités contribuent aussi à leur donner une identité " d'active " auprès de leurs proches et à leurs propres yeux.

Un élément marquant est l'importance qui est donnée au fait que cette activité ne doit pas gêner l'organisation familiale. Elles s'organisent dans les zones de liberté : pendant les temps scolaires ou en soirée, quand les enfants sont au lit et que les tâches parentales et familiales sont accomplies. Elles choisissent des activités où elles peuvent avoir une certaine autonomie sur la gestion de leur horaire de travail et, dans une certaine mesure, les conditions d'exercice de celui-ci.





Les allers-retours sur le marché du travail

Les femmes concernées par ces retours avortés sur le marché de l'emploi ont eu des difficultés à développer un projet professionnel en partie parce que les réalités familiales et les problèmes de conciliation continuaient de primer mais aussi parce que le marché du travail est marqué par une précarité dont elles ont été victimes.

Si ces allers-retours permettent à certaines des femmes de rester en prise avec le marché du travail, de maintenir des compétences et de conserver ou récupérer une série de droits (notamment en tant que chômeuses), ce n'est pas le cas pour toutes. Les moins qualifiées notamment se heurtent à des offres d'emplois précaires ou qui ne sont pas adaptés à leur vie familiale. De petits boulot en petits boulot, elles finissent par retourner au travail occasionnel non déclaré, perçu comme posant moins de contraintes et laissant plus d'autonomie.

Beaucoup des retours "bricolés" se soldent par un échec: difficultés de concilier travail et obligations familiales, problèmes de transport, accidents familiaux, contrats précaires, conditions de travail défavorables qui les font hésiter à postuler pour un nouvel emploi.

Les formations

Une partie du temps libre va être utilisée par certaines pour s'engager dans des formations, plus ou moins longues. Elles font ce choix soit par intérêt personnel, soit pour mieux gérer une situation familiale (comprendre et accompagner la maladie ou le handicap d'un proche, se défendre dans une procédure de divorce, aider les enfants dans leur parcours scolaire), soit dans la perspective d'un retour ultérieur sur le marché du travail.

Ces formations peuvent être de quelques jours ou s'étendre sur plusieurs années, être plus ou moins contraignantes en termes d'horaires, de travail à domicile, de stages et d'examens. Au plus l'investissement est important, au plus le support familial joue un rôle dans la poursuite de la formation. En effet, cer-

taines formations répondent à des exigences similaires à celles d'un emploi. L'engagement dans cette démarche va donc dépendre de l'âge et du nombre d'enfants, du soutien du conjoint, de l'aide accessible dans le réseau proche. Elle permet parfois de remettre en place une nouvelle distribution des rôles au sein du couple.

Néanmoins certaines femmes continuent à tout assumer de front, préparant, par exemple, les repas à l'avance afin que le conjoint et les enfants n'aient qu'à les réchauffer, si les cours ont lieu en soirée ou programmant les transports et la prise en charge des enfants en mobilisant un réseau d'aides externes.

Ces formations sont présentées comme un besoin par les femmes rencontrées car cela leur donne une ouverture vers l'extérieur et leur apportent, en général, un regain de confiance en elles. Elles ont également un effet positif sur le regard porté sur elles par leurs proches, notamment leurs enfants.

Conclusion

Etre une femme dite "au foyer" ne signifie donc pas automatiquement être une femme coupée du monde extérieur en général et du monde du travail en particulier. Les contacts et passerelles existent et les frontières sont poreuses: des femmes au foyer exercent des activités artistiques, des activités rémunérées occasionnelles, des activités quasi indépendantes, font des allers-retours sur le marché de l'emploi, suivent des formations...

Autrement dit, les femmes au foyer sont loin d'être des "inactives", mais sont, au contraire, extrêmement actives dans la sphère privée bien entendu, mais aussi dans la sphère sociale et dans une sphère que l'on pourrait qualifier de "para-professionnelle".

Anne-Marie DIEU

Le retour sur le marché du travail des femmes rentrantes

Les modalités du retour

Plusieurs cas de figure existent et doivent être distingués pour comprendre la complexité du retour des femmes sur le marché du travail :

- Un retour souhaité versus un retour sous contrainte (dans l'urgence) ;
- Un statut de demandeuse d'emploi versus sans statut ;
- Un retour à temps plein versus un retour à temps partiel ;
- Un retour par à-coups.

Un retour souhaité versus un retour sous contrainte

On le comprend aisément, le retour non contraint pourra se faire en douceur et, le plus souvent, par étapes, alors que lorsque des pressions externes sont à l'origine de ce retour (perte de revenus suite à un décès, une maladie, une perte d'emploi du conjoint ou une séparation), le retour est à réaliser dans l'urgence, ce qui ne permet pas d'élaborer une stratégie professionnelle dans de bonnes conditions, sauf si la femme envisageait déjà son retour sur le marché du travail avant la survenance de la crise, qui en précipite néanmoins le timing.

Les femmes qui peuvent se permettre de planifier leur retour sont le plus souvent des femmes diplômées et dont le conjoint subvient sans souci aux besoins financiers familiaux. Leurs démarches pour retrouver de l'emploi s'étalent souvent sur une plus longue période car elles vont prendre le temps de définir leurs compétences, l'adéquation de celles-ci avec le marché actuel de l'emploi, leur projet professionnel (intérêts personnels qui sont parfois très différents de ce qu'ils étaient lorsqu'elles ont réalisé leurs études), les modalités d'organisation pour arriver à concilier leur vie familiale et leur vie professionnelle, etc. Ces femmes vont ainsi se tester comme bénévoles dans des associations de natures diverses, ou dans un investissement politique; elles vont reprendre les formations nécessaires, parfois des formations assez longues ou lourdes. Ce faisant, elles vont progressivement travailler leur réseau, annonçant leur retour, entamant des collaborations, etc. C'est ainsi qu'une de nos répondantes, mère de famille nombreuse, a retrouvé du travail après une formation, grâce au bouche-à-oreille :

" Alors j'ai été à un entretien avec ce professeur (...) qui a trouvé extraordinaire une mère de famille nombreuse et qui avait presque 50 ans et qui en voulait. Alors il m'a dit " écoutez, je ne peux pas vous offrir une place dans mon laboratoire de recherches parce que vous n'êtes plus qualifiée mais j'ai ma secrétaire qui va partir en congé d'accouchement, alors si vous savez taper, vous allez prendre sa place ".

Cette modalité d'approche du marché de l'emploi va leur permettre de l'aborder dans les meilleurs termes. Cela ne signifie pas que cette période n'est pas parsemée de doutes et qu'elles ne sont pas demandeuses d'accompagnement pour construire ce projet professionnel.

Le cas opposé est celui des femmes qui doivent, pour des raisons financières suite à une séparation ou à une perte de revenus (du conjoint, des allocations de chômage) trouver du travail dans l'urgence. Elles n'ont donc pas le temps de planifier, comme les femmes que nous venons de décrire, leur retour sur

le marché de l'emploi. Elles doivent faire face aux employeurs avec leurs compétences telles qu'elles sont ou qu'elles les perçoivent, sans avoir le temps de suivre des formations. Elles doivent, en outre, faire face à des difficultés d'ordre psychologique et d'organisation pour la garde des enfants. Ces femmes se voient dans l'obligation de prendre " n'importe quel " boulot, à savoir le plus souvent un travail en-dessous de leur qualification initiale et souvent aussi en dehors de leurs compétences.

Le niveau de diplôme joue toutefois ici un rôle non négligeable, car même si une femme est engagée à un niveau moindre que celui attesté par son diplôme, il n'empêche, que plus elle est diplômée, plus elle aura accès à des emplois mieux valorisés, mieux payés, souvent à des heures plus habituelles (horaires de bureau). A l'inverse, les femmes moins diplômées seront amenées à travailler dans des secteurs tels que la vente, le nettoyage ou l'Horeca, donc dans des emplois moins bien rémunérés et selon des horaires peu compatibles avec une vie de famille. Ce sont elles aussi qui risquent de devoir assumer de longs trajets entre le(s) lieu(x) de travail et le domicile ce qui augmente le nombre d'heures où leurs enfants doivent se débrouiller sans elles.

Un retour sous statut de demandeuse d'emploi versus un retour sans statut

Les femmes qui arrêtent de travailler volontairement et décident de ne pas introduire de demande d'allocations de chômage sont souvent mal conseillées que ce soit par le Forem, l'ONEM ou encore les organismes de paiement des allocations de chômage (syndicats et CAPAC). Ceci n'est pas neutre, car une fois qu'elles veulent retravailler, elles ne pensent pas à aller chercher de l'aide auprès du FOREM ou d'autres organismes qui accompagnent traditionnellement les personnes ayant le statut de demandeur d'emploi. En effet, plusieurs femmes rencontrées, qui n'ont pas ce statut, ont souvent l'impression qu'elles ne peuvent pas demander de l'aide auprès du Forem.

Si en plus elles sont diplômées, ces femmes trouvent encore plus difficilement de l'aide auprès de ces organismes, dont une partie du personnel semble estimer qu'avec leur qualification, elles peuvent se débrouiller seules. Or, les témoignages le montrent, ce n'est pas parce que ces femmes disposent d'un diplôme, qu'elles n'ont pas besoin d'être remises en confiance et accompagnées dans leur bilan de compétences, dans la définition de leur projet professionnel et dans leur recherche d'emploi. C'est d'autant plus nécessaire lorsqu'elles se trouvent " coincées " dans un secteur spécifique lié à leur formation de base alors que celui-ci a évolué et que leur projet professionnel n'est plus en adéquation avec leur diplôme et formation initiale.

Un retour à temps plein versus un retour à temps partiel

Dans une série de cas, c'est l'emploi à temps plein qui est visé que ce soit par envie ou par obligation.

Cependant, pour les femmes qui ont encore la charge d'enfants d'âge primaire, voire d'adolescents, les exigences de la conciliation vie familiale-vie professionnelle, continuent à rythmer les

temps de vie, à structurer les priorités et les choix. Elles recherchent un travail aux horaires compatibles avec celui de leurs enfants. C'est d'autant plus le cas lorsque les enfants ou le proche dont elles assurent la charge est malade ou handicapé et requiert une attention particulière.

Pour les femmes peu diplômées demandeuses d'emploi indemnisées, la solution qui semble rencontrer leurs attentes tant qu'elles ont des enfants sous leur responsabilité est celle qui consiste à garder leurs allocations de chômage tout en effectuant quelques heures de travail rémunérées. Recommencer par quelques heures de prestations permet de s'organiser progressivement, si possible en augmentant petit à petit le nombre d'heures prestées jusqu'à un horaire plus complet lorsque les enfants sont plus grands (souvent lorsque les enfants sont sortis de l'adolescence). Une telle activité permet de cumuler un avantage financier, au maintien d'une présence auprès de leurs enfants qui est essentielle à leurs yeux. Il s'agit plus souvent de femmes, souvent mères célibataires ou assumant seules les enfants qui habitent des zones peu favorisées où les jeunes sans surveillance se retrouvent dans des situations à risques. Elles veulent aussi éviter que leurs enfants ne tombent dans une assiette liée à Internet ou aux jeux électroniques, entraînant des décrochages scolaires et une désocialisation. Malheureusement, la législation ne favorise pas ces modalités de reprise progressive car quelques heures travaillées de manière déclarée ne peuvent être additionnées à des allocations de chômage (sauf pour les chèques ALE). Il en va de même pour le statut d'indépendante à titre complémentaire.

Les reconversions professionnelles positives⁶

Un certain nombre de femmes ont effectué une reconversion professionnelle positive lors de leur retour à l'emploi. La reconversion est appelée positive dans la recherche quand elle permet de rencontrer le projet personnel de la femme, lui assure une bonne estime d'elle-même et des revenus suffisants par rapport à ses besoins.



Trois types de reconversions ont été distingués : les reconversions partielles, les reconversions totales et les progressions professionnelles.

Les reconversions partielles concernent les cas où les femmes effectuent un changement de profession par rapport à celle pratiquée avant leur interruption de carrière, mais en s'arc-boutant sur les connaissances et compétences professionnelles initialement acquises, et donc en s'orientant vers des domaines proches ou permettant une remobilisation des acquis antérieurs. C'est le cas par exemple d'une ancienne avocate devenant consultante, d'une femme médecin devenant ostéopathe ou encore d'une laborantine devenant secrétaire médicale.

Les reconversions totales supposent un changement radical d'orientation par rapport à la formation ou la profession initiale. Ces reconversions se font par le biais de formations ou d'entrée dans de nouveaux réseaux. Des exemples de ce type de reconversions sont les cas d'une géologue devenue architecte d'intérieur, d'une comptable devenue modiste ou d'une enseignante devenue sculptrice.

Les progressions professionnelles sont le fait de femmes qui, par une accumulation progressive de compétences et de connaissances, entrent dans un domaine d'activité nouveau ou progressent dans un secteur d'activité pour lequel elles possédaient des bases avant leur interruption de carrière. Le retour sur le marché de l'emploi se place sous l'angle du désir de progresser, de reprendre des projets de jeunesse que les circonstances de la vie n'avaient pas permis de réaliser. On se situe ici non pas dans le registre de la rupture mais d'un processus par étapes. C'est le cas d'une femme ayant mené une vie de petits boulot qui reprend une formation d'aide soignante pour évoluer vers le métier d'infirmière qu'elle désire exercer. Ou encore celui d'une vendeuse qui par le biais de diverses formations devient gestionnaire.

Les reconversions professionnelles se basent sur deux éléments : le sentiment de se trouver dans une impasse par rapport à la formation ou au métier exercé avant le retrait du marché du travail et le développement de nouveaux centres d'intérêts pendant la période de retrait.

Ces femmes tentent de concilier la nécessité de gagner leur vie avec leurs goûts personnels, ce qu'elles n'avaient pas toujours fait précédemment.

Trois phases ont été dégagées dans le processus de reconversion : la phase de latence, qui correspond à la mise à distance du foyer, par le développement d'activités externes, la phase de définition d'un nouveau projet de vie lié à un nouveau projet professionnel et enfin la phase de mise en œuvre concrète de ce projet de reconversion.

La mise en œuvre d'un projet de reconversion se fait selon des temporalités différentes selon les cas mais nécessite toujours quelques années. Une reconversion professionnelle réussie nécessite un temps de maturation. La qualité de l'accompagnement reçu lors de la mise en œuvre du projet est un élément important pour sa réalisation concrète.

Anne-Marie DIEU

Les acteurs organisationnels et le retour à l'emploi des femmes rentrantes

Certaines femmes ont essayé de retourner sur le marché de l'emploi en envoyant des candidatures spontanées ou des réponses à des offres d'emploi, sans autre transition avec leur vie hors marché du travail. Cette démarche se heurte à peu près toujours à des refus qui renforcent leur perte de confiance en soi. Mais le plus souvent, les femmes ne se sentent pas à même d'attaquer directement le marché de l'emploi sans passer par un intermédiaire. Elles vont alors chercher de l'aide là où cela leur semble le plus évident. Le Forem est bien entendu le plus souvent cité parmi les organismes consultés.

Toutefois, une grande différence existe en fonction du statut de ces femmes au moment de leur désir de reprendre le travail comme cela a déjà été souligné (demandeuse d'emploi ou non).

Le Forem joue un rôle indéniable grâce à ces accompagnements multiples collectifs et individuels. Pourtant, nombreuses sont les femmes rentrantes que nous avons rencontrées qui n'y ont pas trouvé facilement l'aide qu'elles cherchaient.

La discontinuité professionnelle des femmes concernées les met inévitablement en situation peu favorable par rapport à un demandeur d'emploi "classique". La différence entre ces femmes qui, quel que soit leur statut, recherchent un emploi après une période entièrement consacrée à leur famille et un autre demandeur d'emploi " temporaire " entre deux boulots est importante. Leurs aspirations professionnelles ne sont plus les mêmes qu'avant leur arrêt de travail et cela n'est pas toujours bien compris par les conseillers.

"Pour finir, j'ai cherché par moi-même parce que je me suis dit qu'au Forem, ce n'est pas là que j'allais trouver et de toutes façons, en tant que demandeuse libre, on n'a aucune chance dans la mesure où il y a toujours priorité pour les chômeurs qu'on peut indemniser d'abord (et d'ailleurs, c'était bien marqué dans les annonces), deuxièmement, il fallait être soit dans tel type de profil, être jeune, avoir moins de 30 ans... Là, j'ai vite compris que si je voulais trouver quelque chose, c'était par moi-même que je devais chercher. J'ai trouvé, par une petite annonce dans le Ligueur, il était indiqué "cherchons personne pour donner quelques heures de cours de dactylo dans des écoles d'enseignement spécial".

De grandes différences sont constatées d'un bureau à l'autre, d'un conseiller à l'autre dans l'accompagnement donné : certaines femmes de l'échantillon ne se sont pas vues proposer le test d'orientation, d'autres n'ont pas eu d'accompagnement par rapport à leur projet, d'autres n'ont reçu que la copie présentant les formations qui les intéressaient, alors que d'autres reçoivent un service très complet qu'elles apprécient énormément : bilan de compétences, test d'orientation, aide pour s'orienter vers des formations/emplois auxquels elles n'auraient pas pensé d'elles-mêmes.

"La dernière fois, donc avant de faire ma formation d'aide soignante, moi je savais déjà un peu plus ce que je voulais. J'avais vu des petits papiers qui traînent avec "formation d'aide

gériatrique " au FOREM donc je me suis un peu intéressée en allant là-bas aux papiers qui traînaient et c'est là que j'ai commencé à me renseigner. (...) C'est vrai qu'ils m'ont convoquée au Forem parce que de nouveau ils sont derrière les gens, j'ai été convoquée pour une séance d'informations où ils expliquaient un peu à quoi ils servaient, pourquoi ils étaient là et ce qu'ils pouvaient faire pour nous. Déjà ça, c'est intéressant, ça nous ouvre un peu les yeux sur les possibilités puis ils nous convoquaient individuellement pour voir ce qu'on avait fait, ce qui nous plairait. Il y avait moyen de faire de l'orientation, on ouvrait un peu les portes, j'ai trouvé ça vraiment bien."

"C'est ça en 2000 qui m'a fait mon déclencheur et qui m'a fait me dire que si je voulais vraiment retrouver du travail j'avais intérêt à aller voir tout de suite au Forem et de m'inscrire. Donc j'y ai été et là-bas, la personne m'a dit "oui, il n'y a pas de problème, vous pouvez vous inscrire comme demandeuse d'emploi libre". De toute façon, je pense que le Forem ne donne pas facilement des possibilités d'emploi, je veux dire que ce n'est pas son premier travail. Lui, il va d'abord proposer des formations."

Dans d'autres cas, la personne est jugée suffisamment apte à faire sa recherche d'emploi sans aide et, pourtant, elle aurait vraiment eu besoin d'un coup de pouce. C'est le cas de cette jeune femme diplômée qui est récemment retournée au Forem pour demander à être inscrite dans un groupe de recherche active d'emploi et qui s'est heurtée à un refus : *"Mais c'est vrai que quand on a perdu contact avec le marché du travail (on a besoin d'une aide). Il n'y a pas longtemps, je suis allée au Forem pour me rebooster un peu parce que je sentais que je n'arrivais plus à postuler, je n'arrivais plus à écrire une lettre de motivation, même si la description du job m'intéressait et donc, ils m'ont dit "non, vous êtes très dynamique, vous allez trouver". Mais non, je voulais en fait faire partie d'un programme où ils accompagnent justement dans la recherche d'emploi, vous avez des épreuves, des rendez-vous, j'avais vraiment envie de ça mais ils m'ont dit non, que je n'en avais pas besoin."*

Rencontrer la bonne personne dans son parcours de reprise est vécu comme une "chance" :

"J'ai eu la chance effectivement de rencontrer plusieurs personnes et d'avoir une écoute très favorable au CPAS, l'assistante sociale qui m'a reçue, ah oui, je suis tombée sur la meilleure assistante du CPAS à chaque fois, qui m'a vraiment boostée dans mon projet de formation, elle m'a vraiment épaulée, même si ce n'était que des paroles puisque que ça ne m'a pas apporté un franc de plus mais c'était quelque part, extrêmement intéressant d'avoir un accueil et l'assistante sociale pour me dire "ce que vous faites, c'est un beau projet, c'est vrai que pendant un certain temps, vous allez dépendre du chômage etc. " et ça m'a vraiment donné envie de continuer cette initiative que j'avais prise."

Ce qui frappe dans beaucoup d'interviews c'est le peu de mobilisation qui a été faite dans l'accompagnement à la recherche d'emploi des compétences acquises pendant la période de

retrait du marché du travail. Pourtant ces activités étaient susceptibles d'être valorisées sous la forme de compétences et de capacités d'adaptation personnelles mobilisables pour la recherche d'emploi. Les seules compétences relatives à cette période de leur vie parfois valorisées sont souvent les tâches parentales et familiales avec, dès lors pour les moins diplômées d'entre elles, un retour presque pré-déterminé dans des métiers de services de proximité (garde d'enfants et/ou nettoyage et/ou soins aux personnes).

La difficulté de mettre en avant les compétences acquises se joue à la fois du côté des femmes et du côté des conseillers ou des recruteurs. Les femmes elles-mêmes ne sont pas souvent conscientes que leurs compétences peuvent être valorisées sur le marché de l'emploi, parce qu'officiellement, les activités qui leur ont permis d'acquérir ces compétences ne sont pas reconnues et comptabilisées. D'autre part, les conseillers en orientation professionnelle ainsi que les employeurs ont tendance à faire peu de cas d'un CV construit au départ de compétences acquises en dehors du marché du travail formel. Une telle attitude renvoie dès lors les femmes rentrantes au diplôme qu'elles ont acquis, il y a parfois plus de 20 ans, ou à un métier qu'elles n'ont plus exercé depuis longtemps, voire jamais. Pourtant, les femmes au foyer qui ont retrouvé du travail soulignent que ce n'est pas sur la base de leur diplôme initial qu'elles peuvent le mieux " se vendre " sur le marché du travail, même si celui-ci assure un certain " niveau " et peut être un pré-requis. En effet, elles sont alors en concurrence avec des jeunes ayant le même diplôme mais beaucoup plus récent, voire un diplôme plus élevé, ainsi qu'éventuellement une expérience professionnelle récente. Par contre, celles qui ont eu le réflexe de mettre en évidence les compétences acquises pendant leur période au foyer ont pu, lorsqu'une rencontre en face à face était possible avec l'employeur, faire la différence. C'est souvent sur base de ces compétences acquises que certaines d'entre elles ont de la sorte réalisé des reconversions professionnelles positives.

La confusion entre Forem et ONEM est encore fort fréquente auprès de la population. Cette confusion est de nature à discréditer le travail du Forem puisque les femmes - mais également d'autres publics- qui sont convoquées à l'ONEM s'attendent à être contrôlées mais aussi souvent à recevoir un accompagnement, ce qui n'est pas le cas.

La pression de l'ONEM peut parfois se révéler positive vis-à-vis de certaines demandeuses d'emploi de longue durée qui attendent un coup de pouce pour entamer une démarche de retour à l'emploi. Dans quelques cas cela débouche sur la remise en projet de ces femmes qui se sentaient isolées et ne savaient par où commencer. Ainsi, une femme de 45 ans participant à un groupe de discussion au sein d'une OISP, déclarait-elle non sans fierté : " Du balai à l'ordinateur, j'ai fait du chemin ! ". Mais toutes n'entrent pas dans une démarche " forcée " avec enthousiasme et la manière dont elles seront accompagnées et écoutées lors de ce retour est primordiale. Quand les femmes ont suivi plusieurs formations, elles sont par contre affectées par le fait que l'ONEM les pousse à ensuite accepter des boulots qui ne tiennent absolument pas compte de celles-ci, comme un emploi dans les titres-services.

Le défi des femmes monoparentales, peu diplômées et demandeuses d'emploi indemnisées est de trouver un emploi correct, qui leur permette également de concilier leurs obligations professionnelles et familiales et de gagner un salaire décents.

Il serait cependant erroné de déduire de ce qui précède que toutes les femmes non diplômées demandeuses d'emploi n'ont aucune aspiration à travailler. Au contraire, elles le souhaitent, mais pour que ce retour soit vécu comme positif et valorisant, il se fait en général après le passage par une formation. Ainsi, une des femmes de l'échantillon, après avoir pendant des années cumulé des " petits boulots " au noir s'est inscrite dans une formation d'aide soignante. Elle commençait la semaine suivante un travail à mi-temps dans un home et envisageait de poursuivre ensuite des études d'infirmière, reprenant un projet abandonné à 17 ans...Dans un autre groupe de discussion, des femmes



suivaient une formation de cuisine ou de nettoyage, avec l'espoir de pouvoir travailler dans des collectivités, afin de sortir de chez elles, de "voir des gens" et de travailler selon des horaires standards. Elles étaient d'ailleurs prêtes à travailler en soirées si celles-ci n'étaient pas trop nombreuses et les horaires prévisibles. Par contre le travail par titres services ne correspondait à aucun de ces paramètres !

Passer par des formations apporte un réel plus aux femmes rencontrées : recommencer une activité de type "emploi" à l'extérieur de chez soi, en respectant horaires et autres contraintes, avoir du temps pour réfléchir sur son propre positionnement, revoir les modalités d'organisation familiale, avoir l'opportunité d'échanger avec d'autres des expériences de vie souvent dynamisantes et, en fin de compte, se prouver que l'on est capable de répondre à des exigences de type "travail", ce qui joue sur le capital de confiance en soi.

Ce type de démarche, axé sur une formation, suppose de disposer d'un certain temps avant de se retrouver sur le marché du travail effectif.

Conclusion

La recherche s'intéressait aux femmes qui veulent retourner sur le marché du travail ou qui viennent de faire un retour sur ce marché du travail après un long retrait pour des raisons familiales.

L'analyse des mécanismes de retrait rejette celle déjà menée par d'autres recherches en ce qui concerne les facteurs liés aux rapports de genre dans la société et à l'absence de prise en compte de la nécessité de conciliation des temps de vie par un grand nombre d'employeurs. Le manque de structures de prise en charge des enfants et adolescents est également un élément défavorable au maintien sur le marché de l'emploi des femmes tout comme la précarité des emplois qui leur sont offerts. Enfin le partage inégalitaire des tâches parentales et domestiques reste patent.

L'analyse des activités développées par les femmes au cours de leur période de retrait a mis en lumière la diversité de ces activités et les nombreuses compétences qui sont de la sorte mobilisées par les femmes. La recherche montre également la manière dont le partage des tâches dans le couple est mis en jeu par le développement de ces activités⁷.

L'analyse des mécanismes de retour permet de mettre à jour les difficultés rencontrées par les femmes rentrantes mais également les leviers sur lesquels elles peuvent s'appuyer pour réaliser ce retour. C'est également dans cette partie de la recherche qu'ont été étudiées les différentes formes de reconversion professionnelle positive des femmes rentrantes.

Anne-Marie DIEU

Références bibliographiques :

MA Barrière-Maurisson : "La division familiale du travail : la vie en double" Puf, Paris, 1992

Anne-Marie Dieu, Christine Delhaye et Annie Cornet "Les femmes au foyer : des compétences méconnues et peu valorisées en employabilité", Revue Travail et emploi, juin 2010 , voir aussi la communication publiée dans les actes du colloque organisé par le réseau Sophia en novembre 2009.

Anne-Marie Dieu, Christine Delhaye "Des reconversions professionnelles positives: le retour des femmes sur le marché de l'emploi", Revue Education Permanente, n°181, pp 133-149, 2009-4

Anne-Marie Dieu, Annie Cornet et Christine Delhaye : "Les femmes au foyer : activités "externes" et conciliation des temps", Colloque du CNAM, septembre 2010 (Texte téléchargeable sur le site du colloque).

Anne-Marie Dieu, Christine Delhaye et Annie Cornet "L'insertion ou la réinsertion professionnelle des femmes au foyer ou femmes "rentrantes". Rapport final aux ministres wallons de l'emploi et de l'action sociale de la région wallonne, octobre 2007.

Dominique Méda "Concilier travail et famille : deux valeurs fortes en concurrence" in "informations sociales", n°128, 2005/8, p 62.

Dominique Méda, M-O Simon et M. Wierink, "Pourquoi certaines femmes s'arrêtent-elles de travailler à la naissance d'un enfant?", in Premières synthèses, DARES, n°29.2, juillet 2003, p 6

Dominique Méda : "Le temps des femmes", Flammarion, Paris, 2001

1.http://www.stepstonesolutions.fr/Actualites_evenements/Actualites/comment_trouver_le_bon_equilibre.php

2. Idem

3. D. Méda "Concilier travail et famille : deux valeurs fortes en concurrence" in "informations sociales", n°128, 2005/8, p 62.

4. D. Méda, M-O Simon et M. Wierink, "Pourquoi certaines femmes s'arrêtent-elles de travailler à la naissance d'un enfant?", in Premières synthèses, DARES, n°29.2, juillet 2003, p 6

5. On trouvera une version extensive de cette partie dans l'article "Les femmes au foyer : des compétences méconnues et peu valorisées en employabilité", Revue Travail et emploi, juin 2010. Cet article expose notamment la méthodologie utilisée et les logiques d'action sous-tendant les différentes activités évoquées.

6. Pour un plus ample développement de cet aspect de la recherche, lire l'article "Des reconversions professionnelles positives : le retour des femmes sur le marché de l'emploi", Revue Education Permanente, n°181, pp 133-149, 2009-4

7. Cette analyse a été plus amplement développée dans la communication " Les femmes au foyer : activités "externes" et conciliation des temps" faite dans le cadre du Colloque du CNAM sur la conciliation des temps en septembre 2010 et disponible sur le site du CNAM

Parcours du formateur 19

Comment devient-on formateur ? Pourquoi s'engager sur ce chemin ? Quels sont les enjeux personnels et collectifs qui les animent ? Chaque trimestre, nous vous livrons l'interview, brut de décoffrage, de formatrices et de formateurs qui bâissent aujourd'hui l'action socioculturelle de demain.

Pour ce numéro, nous avons rencontré **Christian Van Cutsem** coordinateur, formateur et réalisateur au CVB-VIDEP (Centre Vidéo de Bruxelles).

Toutes nos analyses sont disponibles sur le site www.cesep.be

Votre avis : secouezvouslesidees@cesep.be

Tout est une question de sens !

Entretien avec **Christian VAN CUTSEM**

FD : Quel est votre parcours professionnel ?

CVC : J'ai fait mes études secondaires à Woluwé-Saint-Lambert, j'avais choisi les sciences humaines. C'était le tout début de cette option se situant entre l'économie, les scientifiques et les latines. Les scientifiques appelaient cela la section tricot ! A cette époque, la sociologie et toutes les autres sciences sociales n'étaient pas prises au sérieux. Ensuite j'ai fait des études pour devenir travailleur social à l'Ecole Ouvrière Supérieure. J'étais déjà passionné par le cinéma, à l'époque c'était du super 8. Dès mon premier contrat professionnel, j'ai réussi à négocier une pratique qui mêlait le travail social et ma pratique artistique, le cinéma. En 1975, j'ai pu créer un bras audio-visuel dans une structure d'éducation permanente de la Fondation Jacquemotte. J'y ai exploré à la fois le travail de réalisation et d'animation et assez vite je me suis intéressé à la forme particulière qu'est l'atelier vidéo. Cette forme est apparue dans la foulée de '68. Elle vient de l'envie de faire des films participatifs : de ne pas faire des films "sur..." mais plutôt "avec...". J'ai toujours fait attention à ne pas avoir une approche trop techniciste afin que la pratique de la vidéo ne semble pas inaccessible. Il faut évidemment connaître le B.A.-BA de la caméra et celui du son, mais il faut surtout travailler l'expression et le sens. En somme, j'ai réussi à associer mes études et ma passion !

FD : Présentez-nous le CVB-VIDEP ?

CVC : Le centre vidéo de Bruxelles a également été créé dans la foulée de '68. C'est une émanation de la COCOF. Ils ont créé un arbre à deux branches avec d'une part la médiathèque assurant la diffusion à un large public et d'autre part, le CVB devant répondre à la question " Comment créer des images avec des publics ? ". Le CVB était au départ un vidéobus qui allait à la rencontre des gens. Le gros handicap de l'époque était que le matériel était excessivement lourd et ne se prêtait pas à une pratique itinérante. Les contraintes techniques étaient également beaucoup plus importantes qu'aujourd'hui. Cela ne correspondait pas aux attentes, ce qui a fait que la pratique participative au CVB a été en retrait dans les années 80. Le département " auteur ", celui qui réalise des films " sur..." a gagné du terrain sur celui qui réalise des films " avec... ". Ce positionnement correspond également à ce qui se passe dans le combat d'idées de l'époque avec des idées plus individualistes, plus commerciales et moins participatives.

A ce moment-là, le CVB est simplement influencé par le libéralisme grandissant. Ce que je trouve important de dire, c'est que doucement mais sûrement, une synthèse très intéressante s'est opérée au sein du CVB-VIDEP. Je pense que l'on est une des seules associations qui aujourd'hui fait en parallèle du travail d'atelier, du travail associatif (collaboration et coproduction proche du public de l'association partenaire) et du travail de création. Le secteur " jeunes auteurs " nous permet de hausser le niveau de la réflexion sur la forme, le documentaire et sur les films qui touchent aux questions sociales. Je ne dis pas qu'il n'y a plus du tout de tensions entre les secteurs, mais depuis les années nonante, nous travaillons dans une même optique : être proche des gens, être attentif aux questions culturelles, sociales, artistiques qui touchent, et être à l'écoute des publics populaires ou à des alternatives que l'on ne retrouve pas à la télévision ni au cinéma. Je suis là depuis 18 ans et je m'y retrouve bien car j'ai pu explorer de nouvelles pistes d'atelier, assurer des transmissions avec des jeunes sortant soit d'écoles sociales soit d'écoles de cinéma afin d'avoir une approche où l'on essaye d'être attentif à associer le travail de la forme au travail sur le sens. J'ai la chance de pouvoir mener en parallèle du travail de réalisation et du travail en atelier. Ces deux pratiques se nourrissent l'une l'autre. Il faut vraiment être soucieux à ne pas se laisser enfermer dans une seule pratique.

FD : Qu'est-ce que " le film, outil d'animation " et qu'est-ce qui vous intéresse particulièrement dans cette forme ?

CVC : Le film outil d'animation peut être de différentes natures. Pour moi, un film est une sorte de bouteille lancée à l'eau. L'engagement social a toujours pris beaucoup de place tant dans mon parcours familial qu'au cours de mes études. Je ne peux donc pas imaginer un film sans qu'il ait une fonction sociale. Je ne vois pas l'intérêt de faire un film uniquement pour la satisfaction du réalisateur ou pour celle du groupe qui l'a fait. Si on fait un film et qu'il reste dans le fond d'un tiroir, on ne fait que la moitié du chemin. Malheureusement, il y a beaucoup de commanditaires associatifs dans le socioculturel qui se limitent à la réalisation du film mais qui ne prennent pas en compte la diffusion. Il y a deux types de films " outil d'animation ", il y a d'une part le film d'ateliers. Ce type de film devient un outil d'animation parce que les images faites en atelier font entendre une parole et des points de vue différents de

ceux distillés par les médias. Le public cible des animations s'y reconnaît ce qui a souvent pour effet de libérer la parole des participants au débat.

L'autre type de films ce sont les films associatifs (non institutionnel) et d'auteurs, proches des gens et sensibles aux questions de société.

Quel que soit le type, on a constaté qu'ils ont la capacité de nourrir un débat, de créer un dialogue. Il y a un travail d'animation réfléchi qui entoure la présentation de films " outil d'animation ", il fait partie d'un processus.

Le film outil d'animation ne se décrète pas au moment de sa création. Lors de la création, je m'axe plus sur les possibilités de diffusion car le but est de faire passer un message. Les premières questions que je pose aux participants sont : Avez-vous envie de dire quelque chose ? Qu'avez-vous envie de dire ? Quelles sont vos intentions ? Je ne découpe pas mes formations en chapitres : 1. la technique, 2. le scénario, 3. le tournage... Je mélange toutes ces étapes pour que tout ait du sens. Quand il y a du sens, on apprend beaucoup mieux. On éclate le tout même si on reste dans le concret car le cinéma c'est très concret. J'essaye de ne pas reproduire ce qui se passe dans l'enseignement où l'on ne pose pas suffisamment les questions sur le sens. Je viens de finir un travail avec des jeunes en décrochage scolaire qui ne savaient pas pourquoi ils étaient à l'école. Ils avaient l'impression qu'ils devaient rester assis sans rien dire. Ils avaient l'impression de ne pas avoir voix au chapitre, c'est catastrophique ! Je ne peux pas imaginer une formation sans qu'on instaure une relation d'égalité et un dialogue. Sans cela ce serait ennuyeux. Il n'y aurait pas de créativité car pas de curiosité due à l'absence d'enjeux.

FD : Avez-vous constaté une évolution des publics et du rapport à l'image depuis le début de votre carrière ?

CVC : Aujourd'hui on se retrouve face à des générations beaucoup plus habituées aux images. Ils ont déjà presque un langage audiovisuel inné. C'est étonnant ! Mais en même temps, il y a une telle banalisation de l'image qu'il faut lui redonner du sens. Notre fonction est d'utiliser les capacités des participants, en servant de catalyseur, afin de faire émerger leur message tout en prenant le recul nécessaire pour voir ce qui est possible de faire. On doit travailler à ce qu'ils ne reproduisent pas ce qu'ils ont vu, car actuellement, ils sont déjà tellement consommateurs d'images et de sons qu'il faut travailler à révéler un plaisir de créateur. Il y a aussi des populations qui ont vu que la télévision n'était pas neutre, qu'elle tenait des discours orientés. Je pense notamment aux jeunes issus de l'immigration qui ne sont pas à l'aise avec l'image qui est transmise d'eux. Là, il y a parfois des réticences intéressantes à travailler en atelier, car ils vont y créer les images, ils vont y choisir le point-de-vue. L'enjeu est très important. La question fondamentale de la légitimité et de la confiance en soi est primordiale. Souvent les gens, quel que soit le milieu, portent en eux un désir réel de parler mais en même temps, ils ont l'impression que leur avis n'intéressera personne. Quand les gens se donnent l'autorisation de créer des images, de dire des choses bien à eux, de donner leur point-de-vue alors cela devient terriblement intéressant ! Cela nous renvoie aux questions : comment communique-t-on dans cette société hétéroclite ? Comment prendre sa place ? Comment donner la parole aux milieux qui ne l'ont pas où il pourrait y avoir des porteurs d'idées alternatives nouvelles ? Je ne suis pas dans l'idéalisme fou, je dis ce que je constate. Ce n'est que grâce au dialogue que l'on va trouver des choses utiles à la progression de notre société.

FD : Quand vous dites-vous : ça y est c'est réussi ?

CVC : Je suis très attentif à ce que chaque participant ait sa place tout en respectant le tempérament de chacun et que chacun puisse donner son maximum au travers de son savoir-faire. Le film va se nourrir de toutes ces compétences. Les vidéos que je conçois sont très mosaïques, je suis rarement dans l'idée d'écriture de scénario. Je reste plus sur la note d'intention où tout le monde se met d'accord sur ce que l'on va faire ensemble. Il peut y avoir des écritures différentes : des raps, des slams. Quand le film arrive à traduire l'ensemble des énergies et des savoir-faire qui existent dans le groupe et que le groupe est motivé alors je suis satisfait ! Je prends aussi beaucoup de plaisir lorsque je fais quelque chose de neuf et que j'apprends des choses !

FD : Vidéo et éducation permanente ? Quelle est la force d'une telle association ?

CVC : Ouhfff énorme, potentiellement ! Mais il faut être prudent car c'est souvent mal utilisé. Cela nous guette tous car on n'est pas vacciné contre les attitudes mécaniques d'habitudes ou institutionnelles où l'on ne réfléchit plus. Le travail d'auteur mené en parallèle au travail fait avec les associations et celui en atelier nous a permis d'être vigilants à ne pas travailler qu'avec les publics captifs qui viennent via ces associations. On essaye de mélanger les publics. Le terrain de l'associatif est souvent très cloisonné, nous devons veiller à ne pas reproduire ce qui se passe sur ce terrain mais d'ouvrir des portes, il faut être en éternelle remise en question. Le monde associatif est devenu quelque chose de très intéressant en Belgique mais il y a aussi un associatif que j'appelle " bonne conscience " qui fait quelque chose et est content de l'avoir fait. Il considère le processus comme étant uniquement un acte de production ou de parole alors que pour moi le processus doit avoir une visibilité. Si on ne prend pas l'ensemble du processus : réalisation et diffusion en compte, on ne fait qu'un petit boulot d'accompagnement. Les professionnels savent aller au-delà, et ils ont de réelles exigences vis-à-vis de leur pratique.

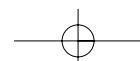
FD : Le mot de la fin ?

CVC : Dans le socioculturel, il y a des gens vraiment formidables. L'initiative " Amour, sexe et vidéo " qui travaille l'idée de mieux utiliser les outils d'animations vidéos et autres, montre la richesse du travail en partenariat. Le travail en collaboration empêche que l'on s'endorme. Chacun amène son point de vue, ses pratiques et leur confrontation fait avancer la réflexion et ça, c'est fondamental et très riche !

Propos recueillis à Ixelles, le 29 avril 2011 Florence Darville

1. Amour, sexe et vidéo : Le CEDIF, le Groupe Santé Josaphat, le CESEP et le CVB-VIDEP mènent une réflexion sous forme de journées d'étude alliant la découverte de films d'auteurs et de films d'ateliers à des ateliers thématiques sur l'utilisation et la réalisation audiovisuelle en animation, à la vie affective et sexuelle.

Prochaine Journée " Sexe, amour et vidéo " le jeudi 13 octobre 2011 à la Maison des Cultures et de la cohésion sociale.



Les lecteurs nous écrivent

21

Au sujet de l'article de Malika HAMIDI,
in Secouez-vous les Idées n°85 "Du féminisme islamique".

Lettre ouverte aux citoyens

Depuis quelques années, des citoyens expriment leurs craintes de voir s'estomper la liberté de pensée, la liberté d'expression, la liberté de vivre en humanistes.

Ils s'interrogent sur le fait que certains veulent donner la primauté aux appartenances culturelles et religieuses.

En effet, la citoyenneté implique la recherche de l'intérêt général et la sacralisation du multiculturalisme fragmente la société et l'individu en fonction des appartenances culturelles des un(e)s et des autres.

C'est pour permettre l'exercice des libertés individuelles à l'abri des pressions communautaires et de l'im-mixtion des revendications religieuses que les citoyens laïques luttent.

Ils pensent que pour ouvrir l'espace commun à tous, il faut réunir les deux exigences de toute dynamique démocratique : d'une part, reconnaître identités et cultures et leur permettre de se développer par la rencontre et d'autre part, refuser toutes les aliénations.

La laïcité n'envisage pas de se transformer en un pluralisme mou où, au nom de la diversité, on cultive ce qui divise et, au nom de la tolérance, on laisse la société s'imprégnier de revendications dogmatiques, sans s'apercevoir que les libertés individuelles s'en trouvent menacées.

Les partis politiques devraient mener des politiques d'intégration sans que les ouvertures qui ont fait progresser la société soient remises en question. A force de mettre sur le même plan les propositions de nature à lutter contre le racisme et l'acceptation des revendications religieuses, ils croient rester dans le politiquement correct. Or, l'incitation aux accommodements " raisonnables " est une imposture visant à séduire une population conservatrice.

Il n'est alors pas étonnant, en réaction, d'assister à un retour de la xénophobie incarnée par une droite populiste qui affirme que tous les problèmes viennent de l'Islam.

Les citoyens de confession musulmane font partie de nos pays occidentaux et appartiennent de plein droit au peuple. Il faut à la fois protéger leur liberté et engager leur responsabilité.

Ni la fusion de la religion et de la politique, ni la ségrégation entre les femmes et les hommes n'ont leur place dans nos pays démocratiques.

Des moralisateurs arrogants relativisent tout et n'importe quoi et minimisent les difficultés rencontrées, comme si vouloir la liberté pour toutes les femmes était taxé de néo-colonialisme alors que les principes d'émancipation ne doivent pas être référencés à une culture particulière.

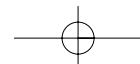
Ce serait une trahison de la liberté, de notre adhésion à la Déclaration des Droits humains, mais aussi ignorer les musulmans humanistes attachés aux valeurs démocratiques et partisans d'une laïcité exigeante.

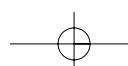
Certains veulent s'opposer à l'ordre moral catholique dans un mouvement progressiste et soutiennent une forme de fondamentalisme au nom du respect des religions.

La laïcité serait donc d'édifier ce socle légal commun à tous les êtres humains permettant de se distancer de toute tutelle morale, religieuse, intellectuelle, économique.

Notre tolérance ne peut ni mener au laisser-faire ni à la concession acceptée par lâcheté ou par intérêt.

Fabienne BLOC
Février 2011

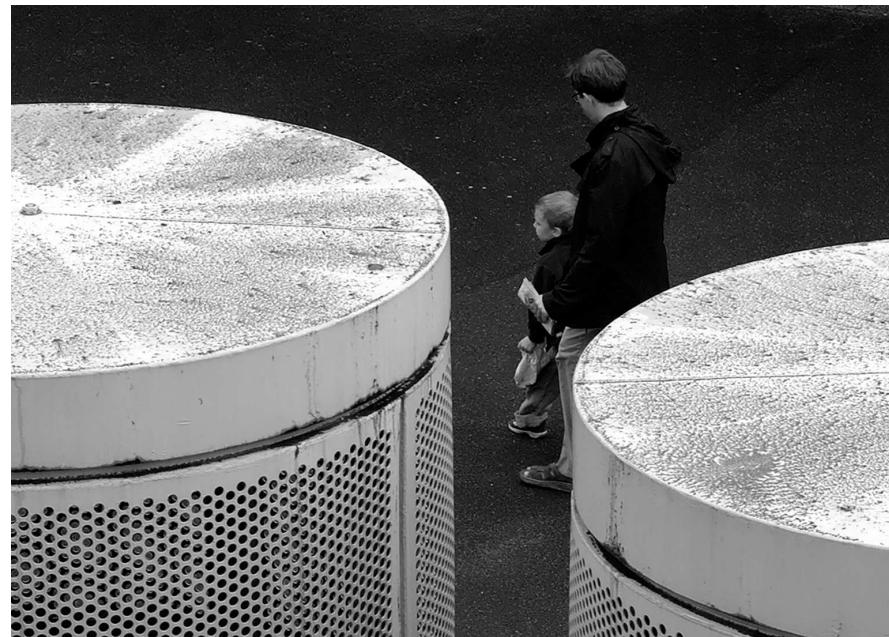




Ailleurs

22

Par Jean-Luc MANISE



LIRE

SDJ : à quoi cela sert, tout cela ?

Les services droit des jeunes (SDJ) doivent leur existence à l'acte imbécile d'un juge de la jeunesse et à l'incompétence crasse d'un jeune délégué à la protection de la jeunesse : ainsi s'exprima Benoît Van Keirsbilck lors de la remise aux SDJ du prix Houtman, le 11 juin 2004. Et voilà 30 ans que cela dure. Les Services droit des jeunes ont imposé à la société belge un modèle d'assistance à des jeunes en difficulté, remettant en cause les pratiques de nombre de services sociaux et de juges pour enfants. Les " SDJ " ont non seulement déniché des failles juridiques permettant de réformer des décisions administratives ou judiciaires, mais ils ont pu également imposer la modification de quelques lois et règlements critiquables. Avec toujours -et c'est bon signe- la remise en question de son action. Jean-Pierre Bartholomé : " A part créer de l'emploi pour des travailleurs sociaux, à quoi tout cela a-t-il servi ? Sans notre intervention, que serait-il arrivé à ces jeunes ? Y aurait-il autant de bonnes ou de mauvaises décisions ? On a certes réussi à faire modifier certaines lois, mais les pouvoirs sont devenus procéduriers. Est-ce une garantie contre des mauvaises décisions judiciaires et des injustices ? Sans doute en partie.

Si, de l'avis des fondateurs, directeurs, présidents des SDJ, " le questionnement reste permanent ", tous s'accordent à dire que nombre de réglementations récentes sont la conséquence d'actions qu'ils ont menées ou d'interpellations auxquelles les SDJ ont été associés. Au fil des pages, le SDJ fait un exercice de mémoire longue : première génération (Jean-Pierre Bartholomé, Jean-Luc Rongé, Fabienne Guillaume et Patrick Colpé, Christian Noiret, Georges Vallée, Jean-François Servais, Pascale Gillot, Benoît Van Keirsbilck), deuxième génération (Alexia Jonckeere, Benoît

Lambart, Luisa Di Felice), jeune génération (Thierry Moreau, Jean-Louis Berwart). A quoi tout cela a-t-il servi, pour reprendre le questionnement de " Bartho ". A la reconnaissance de la capacité d'un mineur à agir en justice. A la réintégration d'élèves injustement exclus, à la condamnation de la Belgique par la cour européenne des droits de l'homme en matière de détention des mineurs (affaire Bouamar) ou du droit à la vie familiale de jeunes étrangers (affaire Moustakim). A l'interdiction faite plus récemment à l'Etat belge d'expulser des mineurs comme s'il s'agissait de colis express (affaire Tabita). Benoît Van Keirsbilck : " Les SDJ continueront donc à déranger comme ils l'ont fait depuis plus de 30 ans " Bon vent...

Engagez-vous qu'ils disaient. Histoire des Services Droit des Jeunes par Jean-Claude Walfisz. Janvier 2011

Editions Jeunesse et Droit. Liège. 15 €

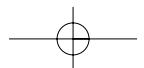
Je suis chômeur mais je travaille

15 journées d'atelier d'écriture, à raison d'une rencontre par semaine. Neuf personnes ont écrit (sur) le chômage. Enfin, les chômagés. Du silence, de la honte, de l'isolement, du temps, de l'argent et de la résistance. " Les pauvres sont censés ne pas parler, pour que les autres, progressistes, syndicalistes, ministres, assistants sociaux, parlent des pauvres, les parlent. " Enfin les parlent ou leur clouent le bec : " Tu me déteins, tu me désallumes, tu me noircilles. Tu me désencadres, tu me dépiffes. Tu m'assommeilles. Tu me meurtrises. Tu me tais. "

Eh bien voilà, c'est l'occasion de parler, de dire pourquoi et pour quoi. " Servir quelqu'un, ça a été, dans l'ordre depuis 1975 : les jeunes de la rue, en créant aux Marolles à Bruxelles, une école pour les exclus de l'école. Les ouvriers de Glaverbel à Charleroi victimes à deux cent cinquante d'une restructuration : j'étais leur formateur dans une formation-reconversion, c'est surtout eux qui m'ont formé. Servir les mouvements paysans en Afrique, rebelles contre le règne du marché mondial. Bref, j'ai été du côté des exclus, des victimes, des rebelles. Après vingt-cinq ans, un épisode à avoir quotidiennement été du côté de ceux qui encaissent les violences de notre monde. En 2001, je me mets au chômage, chômage de moi, de service. Le plus dur, le regard de mes trois enfants. Face aux autres amis, obligé de dire : je suis chômeur, mais je milite pour les Palestiniens, mais je fais des " choses " Qu'est-ce que c'est que ce mais ? La petite révolution -pour moi le monde bouge, d'abord par les révolutions de chacun - ce serait plutôt que de dire : " Je suis chômeur mais ", dire : " Je cultive moi, je cultive un jardin, je fais mon bois, du feu, je récolte l'eau de pluie, je vais en Palestine, en Inde, vivre avec les intouchables. Et je suis chômeur, payé par les cotisations patronales des salariés. Et j'en suis fier. Car je travaille. " Et c'est du bon boulot, tout comme le livre dont je ne résiste pas à vous livrer les deux dernières lignes : " Face à des règles absurdes, notre devoir, je pense, est de les transgresser".

Paroles de chômeurs. Ecrits d'inutilisés. Livre réalisé par Fidéline Dujeu.

Editions du Cerisier. Mons 2010. 9 €



Votre avis nous intéresse !

Voici maintenant plusieurs années déjà que les pages du "Secouez-vous les idées" se sont enrichies d'un certain nombre d'articles de fond destinés à fournir à nos lecteurs une vision analytique du monde associatif, des réalités vécues par ses travailleurs et militants, des tensions qui le traversent, des textes législatifs qui le concernent ; bref des heurts et bonheurs des secteurs qui touchent, à des titres divers, plusieurs dizaines de milliers de personnes.

Votre avis nous intéresse pour aller plus loin, explorer de nouveaux domaines et approfondir les thématiques parcourues. Il nous permettra de développer cette mission d'analyse et de mise en critique qui nous paraît essentielle. Merci donc de consacrer un peu de temps au questionnaire et de nous l'envoyer.

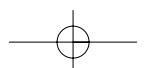
- par courrier postal à l'attention de Chantal DRICOT
Cesep, 47 rue de Charleroi, 1400 Nivelles
 - par courriel (chantal.dricot@cesep.be)

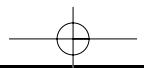
Les articles de fond parus dans le "Secouez-vous les idées" et plus particulièrement dans les rubriques "Articulations, Balises, Banderilles et Périls informatiques" présentent-ils un intérêt pour vous ?

Quel(le) article/rubrique lisez-vous en particulier ?

Quels thèmes aimeriez-vous voir abordés ?

De manière générale êtes-vous satisfait	-/-	-	-/+	+	+/+
de la diversité des thématiques					
de la pertinence des sujets abordés par rapport à votre contexte					
de l'approche critique des analyses produites					
De manière générale, que pensez-vous	-/-	-	-/+	+	+/+
de l'accessibilité des articles					
de leur lisibilité					
de la concision des propos (rapport entre clarté et longueur)					





Coordination : Claire FREDERIC
Comité de rédaction : Claire FREDERIC, Jean-Luc MANISE, Morfula TENESETZIS
Comité d'écriture : Florence DARVILLE, Eric VERMEERSCH, Jean-Luc MANISE, Claire FREDERIC, Anne-Marie DIEU
Extérieur : Lise THIRY
Conception graphique et mise en page : Anouk GRANDJEAN
Impression : Imp. Delferrière NIVELLES - Tiré à 14.600 ex.
Editeur responsable : Serge NOEL rue de Charleroi, 47 - 1400 NIVELLES

Ont collaboré à ce numéro : Bénédicte VANDENHAUTE, Ivan TADIC , Dominique GODET, Nicole BALLAS

Illustrations : Eric VERMEERSCH

